

EFFET D'ARCHIPEL : AUTOUR DE L'OPPOSITION PASSÉ COMPOSÉ/PASSÉ SIMPLE

EDIT BORS

Université Catholique Pázmány Péter
Département de langue et littérature françaises
Egyetem u. 1.
H-2087 Piliscsaba
Hongrie
bors.edit@btk.ppke.hu

Abstract: This paper deals with the opposition between French *passé composé* and *passé simple* in fictional and some other texts. The author focuses on two questions in relation to the notions of *island/isolation*, namely the function and interpretation of the *passé simple* inserted into a discursive context, and the use of the *passé composé* as a narrative tense, by commenting examples from Camus, Rousseau and Proust. It is argued that such phenomena are closely connected with psychological distance in the case of the *passé simple*, and with narrative disjunction in the case of the *passé composé*.

Keywords: *passé composé*, *passé simple*, psychological distance, narrative disjunction, Camus, Rousseau, Proust

Quelles sont les règles qui président, en français, l'opposition passé composé/passé simple ? Cette vieille question ne sera ici que partiellement reprise : nous nous proposerons de nous centrer sur deux ensembles d'hypothèses dont nous pensons qu'ils contribuent à décrire le phénomène *île/isolation* dans le domaine de la linguistique (textuelle) et de la stylistique. Dans cette étude, nous chercherons donc à savoir à quel point ces notions permettent d'expliquer l'emploi du passé simple isolé et l'effet isolant du passé composé.

1. Diverses approches de l'opposition passé composé/passé simple

Le premier ensemble d'hypothèses, inspiré notamment de Barthes et de Maingueneau, met l'accent sur *l'enchaînement vs. disjonction*. Dans cette approche, le verbe au passé simple fait implicitement partie d'une chaîne causale et la juxtaposition des passés simples s'interprète comme une succession d'événements. En revanche, le passé composé est peu compatible avec l'enchaînement narratif : il pose les procès comme disjoints par rapport au moment d'énonciation.

Le deuxième ensemble d'hypothèses repose sur la *distanciation vs. rapprochement psychologiques*. Selon Weinrich (1973), l'opposition passé composé/passé simple peut être décrite du point de vue des modalités : si le passé composé est un temps qui assure le rapprochement psychologique, le passé simple assure la distanciation subjective. Ainsi que l'observe très justement Weinrich dans *Le temps* :

[La langue] Elle connaît deux sortes du passé : un qui est immédiatement le mien, que je commente [...] et l'autre que le récit à la manière d'un filtre, sépare de moi et distancie [...] Je peux raconter le passé, et c'est une manière de m'en libérer, de le dépasser [...] à travers le langage du récit. Mais je peux aussi le commenter, la langue met même à ma disposition un temps spécialisé dans le commentaire du passé : le Passé composé ou son homologue dans d'autres langues. Le passé, dès que je le commente, est toujours mien, il est un peu de moi-même. C'est justement parce qu'il me touche de près que je le commente¹.

En effet, le français dispose d'un temps grammatical dont l'une des particularités est de pouvoir créer l'illusion d'un passé encore vivant. Pour Martin «[...] ce temps grammatical semble conférer au locuteur le pouvoir d'évoquer, comme s'ils étaient en cours, comme s'ils étaient en train de se dérouler, des procès qui, de fait, sont depuis longtemps révolus².»

C'est dans le prolongement de cette approche que Jaubert (1993) a introduit la notion d'élasticité pour décrire l'emploi du passé composé et celle du filtre pour mettre en évidence les valeurs temporelles du passé simple. Notamment, si le passé composé, par son élasticité, peut élargir le procès jusqu'au moment de l'énonciation, le passé simple se comporte très souvent comme un filtre qui empêche que la force du souvenir se manifeste directement. Conformément aux thèses de Imbs (1960), Jaubert ajoute que le passé simple ne s'emploie pas qu'en série, sa nuance propre est l'expres-

¹ Weinrich (1973 : 101).

² Martin (1970 : 96).

sion du passé très éloigné et entièrement coupé du présent, alors, qu'avec le passé composé, le passé reste attaché intérieurement au présent.

Pour Revaz (1996), à qui nous emprunterons le terme *distanciation psychologique*, l'opposition passé composé/passé simple est basée sur une distance psychologique : dans le cas du passé composé accompagné du pronom personnel *je*, la distance psychologique est minimale, tandis que dans le cas du passé simple combiné au pronom personnel *il*, cette distance est maximale. Par conséquent, les événements d'un récit autobiographique raconté au passé simple sont présentés d'une certaine distance psychologique :

Rapporter des souvenirs personnels au PS a pour effet énonciatif de mettre à distance—distance moins temporelle que psychologique—les événements qui dès lors, sont perçus comme «détachés» de l'actualité du narrateur. En d'autres termes, le PS donne un ton d'objectivité, voire d'historicité, à la narration. L'option de se raconter au PS, ne constitue bien sûr qu'une variante possible, le narrateur pouvant toujours choisir le mode autobiographique plus traditionnel, au PC³.

2. Le passé simple isolé

Il est donc communément admis que le passé simple ne s'emploie pas seulement en série, mais il peut être éventuellement enchâssé dans du discours, d'une manière isolée⁴ et au début du récit autobiographique pour indiquer par exemple les dates de naissance⁵. Le passé simple placé au début du récit autobiographique indique—pour citer Cressot—que «l'auteur n'a pas un souvenir net de sa prime enfance, et ne saurait incorporer cette époque dans du temps conscient, rattachable au présent⁶.»

2.1. L'effet d'archipel du passé simple : dramatisation

Outre les occurrences en incipit, le passé simple isolé s'insère le plus souvent dans un contexte discursif où tout en dramatisant la scène⁷ permet d'isoler un épisode—généralement traumatisant—de son entourage.

³ Revaz (1996 : 188).

⁴ Cf. Imbs (1960) et Adam (1994).

⁵ «Je naquis le 22 novembre 1869» écrit André Gide dans l'incipit de *Si le grain ne meurt* (Paris : Gallimard, 1999 : 9).

⁶ Cressot (1974 : 166).

⁷ Cf. De Both-Diez (1985).

En voici un exemple (1) pris dans les *Confessions* de Rousseau :

- (1) Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être aujourd'hui puni derechef pour le même fait. Eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent, que je n'avais ni cassé, ni touché le peigne, que je n'avais pas approché de la plaque, et que je n'y avais même pas songé. Qu'on ne me demande pas comment ce dégât se FIT : je l'ignore et ne puis le comprendre ; ce que je sais très certainement, c'est que j'en étais innocent⁸.

Dans l'exemple (1), la forme *se fit* se trouve enchâssée dans un contexte discursif basé sur la combinaison du présent et du pronom personnel *je*. En s'appuyant sur l'hypothèse *enchaînement vs. disjonction*, on peut constater que la forme isolée du passé simple sert à présenter l'événement en question comme une période close, isolée qui ne figure dans aucune chaîne narrative et logique et qui marque, en fait, la fin de l'enfance de Rousseau. Cette interprétation est justifiée par l'auteur lui-même qui résume plus tard cette injustice ainsi : «Là fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. Dès ce moment je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là⁹.»

Par contre, selon l'hypothèse *distanciation vs. rapprochement psychologiques*, le même exemple présente le cas de la distanciation psychologique : le passé simple isolé, mêlé dans un fragment de discours au présent, détache l'épisode raconté de son entourage tout en lui conférant une valeur dramatique. Pourtant l'emploi du passé simple et des plus-que-parfaits ayant pour fonction de relater l'événement pénible, suggère que ce souvenir est entièrement coupé du présent, et l'absence du passé composé prouve qu'il est noyé dans le passé à un point tel que le narrateur n'arrive pas à le rattacher au présent.

2.2. L'effet d'archipel du passé simple : refoulement

Dans d'autres cas, le procès au passé simple, bien qu'entouré d'éléments discursifs, est exempt d'émotions. C'est-ce qui est illustré par l'analyse¹⁰ de l'épisode du morceau de madeleine de Proust :

⁸ Rousseau (1968 : 56).

⁹ Rousseau (1968 : 58).

¹⁰ Cf. Imbs (1960).

- (2) Et je recommence à me demander quel pouvait être cet état inconnu qui n'apportait aucune preuve logique, mais l'évidence, de sa félicité, de sa réalité devant laquelle les autres s'évanouissent. Je veux essayer de le faire réapparaître. Je rétrograde par la pensée au moment où je PRIS la première cuillère de thé. Je retrouve le même état, sans une clarté nouvelle. Je demande à mon esprit un effort de plus, de ramener encore une fois la sensation qui s'enfuit¹¹.

Pour Imbs (1960), dans ce passage, le passé simple isolé exprime un passé qui résiste au rappel volontaire, qui ne veut pas monter à la surface, tout en refusant de livrer le secret que le narrateur essaie de lui arracher. Mais, au moment où l'effort est couronné de succès, le narrateur opte pour un passé composé : « Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu¹². » Autrement dit, en se basant sur l'hypothèse *distanciation vs. rapprochement psychologiques*, on peut conclure que dans cette optique, le passé composé, qui rétablit le lien entre le passé et le présent, est le temps du passé ressuscité, tandis que le passé simple isolé reste le temps du refoulement.

2.3. L'effet d'archipel du passé simple : objectivisation

Toutefois, cette intrusion du passé simple dans le contexte discursif ne se manifeste pas seulement au niveau de la dramatisation et du refoulement d'un événement évoqué, mais est susceptible d'objectiviser un procès et de dépouiller l'épisode raconté de son côté émotionnel.

Cet exemple de Adam (1994) fait bien apparaître l'effet d'objectivisation du passé simple dans la presse écrite :

- (3) Tripoli, nord du Liban. La foule se pressait autour des bancs des marchands de légumes quand une voiture piégée a explosé. Bilan : quelque 60 morts et plus de 100 blessés.
« Ce FUT un vrai massacre. Des piétons et des vendeurs ont été déchi-
quetés. Certains cadavres étaient méconnaissables » raconte un policier
[...]¹³

Comme Adam le souligne, le passé simple isolé s'observe dans la presse écrite soit dans des titres (intertitres, sous-titres), soit dans des chaînes de

¹¹ Proust (1982 : 45-46).

¹² Proust (1982 : 46).

¹³ Adam (1994 : 249).

passés composés combinées à d'autres temps du discours. Dans ce type d'exemple, «le passé simple permet d'isoler un événement en lui conférant un poids particulier (historique et/ou émotionnelle)¹⁴.» En fait, ces événements au passé simple sont déconnectés de l'instance de l'énonciation, et présentent tous les effets de la distanciation, d'objectivisation et d'autonomisation. Et c'est seulement après cette objectivisation et distanciation dans le passé que l'événement peut faire retour dans le monde présent.

On aura vu que pour décrire l'emploi du passé simple isolé, c'est l'hypothèse *distanciation vs. rapprochement psychologiques* qui s'est avéré le plus opératif. Les trois exemples que nous avons analysés présentent diverses valeurs du passé simple inséré dans un contexte discursif, notamment, dramatisation, refoulement et objectivisation. Ces trois valeurs ont ceci de commun qu'ils permettent au narrateur (locuteur) de déconnecter le procès au passé simple du monde présent.

3. L'effet isolant du passé composé

Bien que le passé composé soit capable de situer totalement le procès dans le passé et de remplacer en principe le passé simple, ces deux temps sont loin d'être interchangeables. Dans un récit, l'ordre linéaire des passés simples sert à marquer la succession chronologique sans l'aide d'indicateurs temporels (puis, ensuite, alors, etc.). En revanche, le passé composé, même en série, accompagné ou non d'indicateurs temporels, n'est pas apte à assurer une véritable continuité narrative. Cette propriété négative du passé composé est largement exploitée dans *l'Étranger* qui a suscité de nombreux débats dont nous ne citerons que ceux ayant trait à la notion *d'île/isolation*.

3.1. Passé composé : signe poétique de l'absurde ?

Le premier débat a été lancé par Sartre qui a considéré *l'Étranger* comme un témoignage littéraire du néant auquel correspondent, sur la plan linguistique, des unités phrastiques qualifiées d'*îles* :

La phrase est nette, sans bavures, fermées sur soi ; elle est séparée de la phrase suivante par un néant, comme l'instant de Descartes est séparé de l'instant qui suit. Entre chaque phrase et la suivante le monde s'anéantit et renaît : la parole, dès qu'elle s'élève, est une création ex nihilo ; une phrase de *l'Étranger*, c'est

¹⁴ Adam (1994 : 248).

une île. Et nous cascadons de phrase en phrase, de néant en néant. C'est pour accentuer la solitude de chaque unité phrastique que M. Camus a choisi de faire son récit au parfait composé¹⁵.

C'est bien ce qui ressort de l'interprétation de Sartre qui a aussi fait du passé composé un signe poétique de l'absurde : Mersault passe dans le monde en solitaire et en étranger, impuissant à relier les événements de sa vie en une unité signifiante, et de même, les phrases du roman semblent juxtaposées et isolées.

A la suite de Sartre, Maingueneau (1993) et Adam (1994) ont insisté sur cette idée que le passé composé a pour fonction narrative de caractériser le rapport du héros avec le monde, son point de vue d'étranger. Selon Maingueneau :

En préférant le passé composé au passé simple, ce roman ne présente pas les événements comme les actes d'un personnage qui seraient intégrés dans une chaîne de causes et d'effets, de moyens et de fins, mais la juxtaposition d'actes clos sur eux-mêmes, dont aucun ne paraît impliquer l'autre. [...] Ici la narration conteste d'un même mouvement le rituel romanesque traditionnel et la causalité qui lui semble associée : on ne peut pas reconstruire une série cohérente de comportements menant au geste meurtrier de Mersault dans la mesure où les formes du passé composé juxtaposent ses actes au lieu de les intégrer¹⁶.

L'interprétation de Sartre est aussi prolongée et révisée par Adam qui avance que le passé composé de l'Étranger est « à l'opposé du passé simple, le temps du désengagement et donc la forme adéquate pour l'étranger [...] »¹⁷.

3.2. Passé composé : nouveau temps narratif ?

À la différence des explications précédentes, Weinrich (1973, 1989) montre, sur la base de l'hypothèse *enchaînement vs. disjonction*, que le passé composé de l'Étranger, en tant que temps qui comporte le trait sémantique de la rétrospection¹⁸, n'est apte à assurer la continuité narrative du récit qu'accompagné d'adverbes et de locutions temporelles (alors, puis, ensuite, d'abord, à ce moment, un moment après, par la suite, un jour, etc.) Ces éléments, appelés

¹⁵ Sartre cité par Weinrich (1973 : 309).

¹⁶ Maingueneau (1993 : 45-46).

¹⁷ Adam (1994 : 235).

¹⁸ Cf. Weinrich (1989) : pour Weinrich, la rétrospection est une perspective qui n'a qu'un emploi occasionnel, aussi le passé composé ne s'emploie-t-il que dans des récits fragmentaires en alternance avec des formes de l'imparfait.

adverbes de consécution narrative ne servent pas à la précision chronologique, au contraire, ils ont pour fonction de rétablir le flux narratif que ce temps, destiné à la rétrospection occasionnelle, ne saurait créer seul. Selon Weinrich, tout en essayant de rétablir le flux narratif par des procédés stylistiques, Camus a fini par créer un nouveau temps narratif à partir d'un temps de commentaire et d'adverbes de consécution narrative. Ce mélange a ceci de particulier qu'il permet au narrateur de raconter une histoire comme s'il la commentait.

Pour appuyer ses propos, Weinrich fournit l'exemple suivant :

- (4) La garde est entrée À CE MOMENT. Le soir était tombé brusquement. Très vite, la nuit s'était épaissie au-dessus de la verrière. Le concierge a tourné le commutateur et j'ai été aveuglé par l'éclaboussement soudain de la lumière. Il m'a invité à me rendre au réfectoire pour dîner. Mais je n'avais pas faim. Il m'a offert ALORS d'apporter une tasse de café au lait. Comme j'aime beaucoup le café au lait, j'ai accepté et il est revenu UN MOMENT APRÈS avec un plateau. J'ai bu. J'ai eu ALORS envie de fumer. Mais j'ai hésité parce que je ne savais pas si je pouvais le faire devant maman. J'ai réfléchi, cela n'avait aucune importance. J'ai offert une cigarette au concierge et nous avons fumé¹⁹.

En relisant le passage cité, nous restons pourtant gênée face au fait que pour 13 occurrences du passé composé il ne reste que 4 occurrences d'adverbes de consécution narrative (*à ce moment, alors, un moment après, alors*), donc la majorité des passés composés ne sont pas liés en chaîne narrative à l'aide d'adverbes de consécution narrative. Par contre, on peut observer que les passés composés sont généralement employés dans des propositions indépendantes ou coordonnées (par *et*) ou juxtaposées. Autrement dit, outre l'effet isolant du passé composé, on trouve un certain nombre de moyens morphosyntaxiques comme la structure simplifiée des phrases, l'absence des compléments et des adjectifs, le nombre peu élevé des conjonctions (sauf *et* qui n'assure que l'adjonction des faits séparés), qui contribuent au caractère discontinu de l'extrait cité.

¹⁹ Weinrich (1973 : 310).

4. Conclusion

On peut, au terme de cette analyse, faire un certain nombre de constats et proposer une hypothèse plus générale sur le fonctionnement du passé simple isolé et sur l'effet isolant du passé composé.

On aura vu que le passé simple isolé s'observe dans les textes aussi bien fictionnels que factuels, et son emploi est justifié, en principe, sur la base de l'hypothèse *distanciation vs. rapprochement psychologiques*. Le verbe au passé simple isolé permet au narrateur de se distancier de l'événement relaté ; en effet, nous avons distingué trois valeurs attribuées aux diverses occurrences du passé simple isolé, notamment la dramatisation, le refoulement et l'objectivisation.

En revanche, l'effet isolant du passé composé, qu'on a pu observer à partir d'un extrait de *l'Étranger* de Camus, s'explique à l'aide de l'hypothèse *enchaînement vs. disjonction*. Nous avons proposé deux interprétations : celle de Sartre (prolongée et révisée par Adam et Maingueneau) insiste sur le parallélisme entre l'effet discontinu du style et le point de vue d'étranger du personnage ; celle de Weinrich considère le passé composé accompagné d'adverbes de consécution narrative comme un nouveau temps narratif inventé par Camus dans *l'Étranger*. Or, on a vu que les formes du passé simple ne sont accompagnées que d'un nombre peu élevé d'adverbes de consécution narrative ; résultat : une écriture discontinue (propositions juxtaposées et coordonnées comportant des verbes au passé composé, absence des conjonctions et des expansions) qui se propose malgré tout de donner l'illusion de la continuité et de la cohérence.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1994) : Le passé simple : « pierre d'angle du récit » ? In : Adam, J.-M. *Le texte narratif*. Paris : Nathan. 233–250.
- Benveniste, E. (1966) : Les relations de temps dans le verbe français. In : *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard. 237–250.
- Cressot, M. (1974) : *Le style et ses techniques*, Paris : PUF.
- De Both-Diez, A. M. (1984) : L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel. *Langue française*, 67 : 5–22.
- Jaubert, A. (1993) : Le déploiement littéraire du temps verbal. In : Vetters, C. (éd) : *Le temps, de la phrase au texte*, Lille : Presses Universitaires de Lille. 193–204.
- Imbs, P. (1960) : *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck.
- Maingueneau, D. (1993) : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas.

- Martin, R. (1970) : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Revaz, F. (1996) : Passé simple et passé composé : entre langue et discours. *Études de linguistique appliquée* 102 : 179–199.
- Proust, M. (1982) : *À la recherche du temps perdu I*. Paris : Gallimard.
- Rousseau, J.-J. (1968) : *Les Confessions I*. Paris : Garnier-Flammarion.
- Weinrich, H. (1973) : *Le temps*. Paris : Seuil. 291–317.
- Weinrich, H. (1989) : *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.